

FICHE DE POSTE CONVENTION COLLECTIVE DE L'AUTOMOBILE A.6.1

Catégorie professionnelle : OUVRIER

Dénomination de la qualification : Mécanicien spécialiste de maintenance automobile

Objet de la qualification :

Sous l'autorité hiérarchique du chef d'atelier, vous êtes en charge de l'entretien, de la maintenance et des réparations des véhicules. Vous participez également à l'entretien de l'atelier et ses équipements.

Contenu de la qualification :

A. Activités techniques :

- Réaliser un diagnostic des pannes (électriques, électroniques ou mécaniques).
- Dépose- pose / contrôle et réglages d'ensembles mécaniques.
- Assurer les interventions demandées sur les véhicules (réparation, entretien, maintenance) dans le strict respect de l'ordre de réparation.
- Réalisation d'interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur le contrôle / réglages des moteurs thermiques / les éléments de liaison au sol.
- Pose d'accessoires sur véhicules.
- Documenter et commander les pièces de rechanges.
- Effectuer les contrôles complémentaires avant restitution au client.

B. Activités liées à la gestion de la maintenance :

- Utilisation de la documentation technique.
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage.
- Applications des procédures qualité en vigueur.
- Etablissement de tout document d'atelier utile.

Liste non exhaustive.

Extensions possibles dans la qualification :

- Vente additionnelle de produits et services.
- Conseils d'utilisation à la clientèle.
- Réalisation d'essais.
- Dépannage et remorquage, ponctuellement de véhicules.
- Réalisation d'intervention de premier niveau de complexité portant sur :
 - Les systèmes électriques / électroniques / pneumatiques / hydrauliques et optiques assurant la conduite le confort et la sécurité des véhicules.

Classement :

- Employé - échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 6.
- Échelons majorés accessibles : 7 / 8 en fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe "Extensions"

Profil recherché :

Formation / Certification :

- Titulaire de l'une des certifications suivantes :
 - ⇒ CAP maintenance des véhicules option A ou B complété par une pratique professionnelle significative.
 - Mention complémentaire au CAP : réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques.
 - ⇒ Bac Professionnel maintenance des véhicules option A ou B
 - ⇒ Titre professionnel du ministère chargé de l'emploi : mécanicien de maintenance automobile complété par une pratique professionnelle significative.
 - ⇒ CQP mécanicien de maintenance automobile

Compétences et qualités :

- Titulaire du permis B
- Goût du travail en équipe
- Rigueur, autonomie et sens du service client